

L'école Julien Cochin,
c'est mon école !



Ecole primaire Julien Cochin JUMEAUVILLE

64 Grande Rue

78 580 Jumeauville

01 30 93 98 88

COMPTE-RENDU

du CONSEIL D'ECOLE séance du 5 novembre 2019

Sous la présidence de Madame LIBERPRE, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignantes : Mesdames LIBERPRE, RIFFAULT, CHAUSSIDON, LARTOUX, MARTINEAU.

Les Parents d'élèves : Mesdames DELAUNE, ROUSSEAU-CHEVALLIER et BELLEREE-PROTOPOPOFF et Monsieur LAHUNXAMBARNE.

Représentant de la Mairie : Monsieur LANGLOIS, maire de Jumeauville, Monsieur CABARET, représentant de la commune de Jumeauville.

Absents excusés : Madame LECLERCQ, Inspectrice de la Circonscription, Madame GALTIE, représentante de la commune de Jumeauville.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Nomination d'un secrétaire de séance

Nomination d'un secrétaire : Mme Martineau

1/ Présentation de l'équipe

Directrice : Sonia Liberpré et enseignante des CP-CE1-CE2, avec Alexandra Lartoux, le vendredi car la directrice est déchargée pour assurer le travail de la direction ce jour.

CM1-CM2 : Cécile Chaussidon (sauf le mardi) et Alexandra Lartoux (mardi).

PS-GS : Sandra Martineau.

MS : Béatrice Riffault.

2/ Résultats des élections, présentation des parents élus

Il y a eu 119 inscrits et 71 votants. Le taux de participation est de 59,66 % (contre 67,77%).

Parents élus sont : 4 titulaires et 2 suppléantes

Mesdames BELLEREE-PROTOPOPOFF, ROUSSEAU-CHEVALLIER, DELAUNE et Monsieur LAHUNXAMBARNE sont les titulaires. Mmes ALLILI et ROCA sont les suppléantes.

3/ Effectifs, répartition

- Effectifs et répartition

Mme Martineau : 11 PS, 14 GS = 25 élèves.

Mme Riffault : 19 MS.

Mmes Liberpré et Lartoux : 4 CP, 10 CE1 et 7 CE2 = 21 élèves.

Mmes Chaussidon et Lartoux : 11 CM1 et 9 CM2 = 20 élèves

Ce qui représente un total de 85 élèves.

4/ Organisation des classes, communication (gestion Classroom et cahier de liaison)

Cette année, les élèves de PS doivent venir à l'école toute la journée. Pour permettre une adaptation progressive, des aménagements ont été possibles au cours du premier trimestre. L'objectif étant qu'en janvier, tous les élèves de PS soient présents toute la journée afin de bénéficier des apprentissages de l'après-midi. Actuellement, il ne reste que 2 élèves sur 11 à bénéficier d'un aménagement.

Questionnement des parents : Organisation des matières pour les ce2? 3 maitresses? Hist, geo, sciences alors que l'année dernière c'était questionner le monde? Difficultés organisation des cahiers par rapport aux devoirs.

Cette année, le conseil des maitres a décidé d'organiser un décloisonnement qui concerne les CE2. En effet, ils vont, tous les jours, en début d'après-midi (de 13h30 à 15h15) faire du français et questionner le monde avec la classe de Madame Chaussidon.

Pendant ce temps, les enseignantes peuvent, avec un groupe plus restreint, travailler de façon plus approfondie, avec les CP et les CE1, les apprentissages de base, essentiels à toute la poursuite et la réussite de la scolarité future, à savoir la lecture et l'écriture.

Les CE2 bénéficient quant à eux d'un apprentissage en questionner le monde plus riche que ce que les CP et les CE1 font cette année dans ce domaine. Nous avons décidé de garder les thèmes « histoire, géographie et sciences » afin de simplifier la gestion des leçons et des cahiers pour l'ensemble du groupe classe. Madame Liberpré voulait informer le conseil d'école qu'elle avait fait l'erreur de ne pas expliquer plus précisément ce choix terminologique aux parents des CE2 lors de sa réunion parents-professeur, ce qui a dû créer une confusion légitime. Evidemment, les CE2 font bien questionner le monde. A partir d'un même thème de départ, les compétences travaillées ne sont pas identiques, les connaissances à acquérir sont simplifiées ainsi que les évaluations.

Les représentants de parents délégués précisent que certaines familles d'élève de CE2 estiment les leçons trop « difficiles » pour leur enfant. L'équipe enseignante souhaite que les parents en question communiquent directement avec les enseignantes (un mot avait été distribué allant dans ce sens). Madame Chaussidon, qui a une l'habitude de travailler ce programme, explique que les leçons sont travaillées en classe et révisées régulièrement. Elle portera tout de même une attention encore plus vigilante face à ce souci.

Madame Delaune informe également les enseignantes sur la difficulté à gérer les cahiers. Madame Chaussidon précise qu'il n'y a qu'un seul cahier « questionner le monde » pour les CE2 (contrairement aux CM1-CM2 qui ont 3 cahiers différents pour les 3 matières).

La directrice précise que l'Inspection est au courant de ce fonctionnement puisqu'elle rappelle qu'il a été décidé en conseil des maitres. Or, la directrice est tenue d'établir et d'envoyer un compte-rendu de ces-dits conseils.

Pour répondre à la question concernant les 3 maitresses : Effectivement, les élèves de CE2 ont 3 maitresses. Tout comme l'année dernière. Madame Liberpré rappelle que l'an passé, le groupe des CE2 en avait même 4 : Cécile Chaussidon et Delphine Kuntz, Sarah Guidir et elle-même en EPS. Cela ne pose aucun souci aux élèves tant que le cadre posé est clair.

Madame Delaune assure que justement ça ne s'est pas bien passé pour les CE2 l'année dernière avec 4 maitresses et explique que cela est pénalisant pour les élèves qui ont besoin de repères, d'où l'inquiétude des parents. Mesdames Chaussidon et Liberpré assurent que, cette année, le fait que cette organisation soit claire, stable et régulière ne semble pas affecter les élèves. Madame Chaussidon précise que les « grands » sont même contents de pouvoir aider les CE2 (travail de tutorat).

Quant à la difficultés de la gestion des cahiers pour les devoirs, madame Liberpré explique qu'un temps est pris chaque jour pour préparer les cartables, et ce, pour les 3 niveaux.

Concernant la communication, cette année toutes les classes sont abonnées à Classroom. Les informations sont donc transmises par ce biais mais également grâce au cahier de liaison. Ce dernier est toujours dans les cartables des élèves de l'élémentaire. Pour les élèves de la maternelle, il a été décidé qu'ils les emporteraient chez eux tous les vendredis sauf exception d'un mot donné dans la semaine. Cela permet de leur donner une première approche de la gestion des cahiers sans pour autant les contraindre à une systématisation pesante pour des enfants de maternelle.

Madame Rousseau-Chevalier précise que certains parents auraient aimé être informés de cette organisation en amont.

Pour l'avenir, l'idée serait que toutes les informations passent par Classroom.

La directrice rappelle à ce propos que TOUTES les absences doivent être justifiées PAR ECRIT. Les parents peuvent donc le faire via Classroom. Elle précise également que c'est par ce biais que les absences éventuelles des enseignantes seront annoncées et non pas, contrairement à ce qui avait été évoqué en fin d'année dernière, par un sms groupé. (Les parents devront donc penser à activer les notifications.) En effet, Madame Liberpré évoque le fait qu'elle n'a pas de téléphone portable professionnel.

5) Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur est distribué et lu.

Attention, les absences doivent être justifiées par écrit, dans le cahier de liaison. Les SMS ne sont pas validés.

Un point est ajouté comme il en a été décidé en fin d'année dernière : Les élèves qui viennent seuls doivent entrer dans l'enceinte de l'école même s'ils apprennent au cours du trajet que leur enseignante est absente. Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'à ce que celui-ci entre dans l'école.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

6/ Horaires, sécurité

- Madame Liberpré rappelle les horaires de l'école et l'importance de les respecter, surtout dans le cadre du plan sécurité et sûreté en cours.

Cette année, les retards des parents sont très occasionnels, contrairement à l'année dernière.

- PPMS : L'exercice « alerte-intrusion » a eu lieu le mardi 15 octobre 2019, entre 11h et 11h30.

L'exécution de cet exercice a consisté à adapter une posture de protection et adopter un comportement adapté. Les élèves ont bien réagi et ont été efficaces. Grâce à la présence d'un élu,

Nathalie Cabanillas, il a été mis à jour que la classe des CM1-CM2 ne disposait que de très peu de « cachettes » et que les élèves, ainsi que l'enseignante, étaient donc en danger. Des solutions sont donc envisagées pour subvenir à ce réel problème.

Toute l'équipe remercie Nathalie Cabanillas pour sa présence et son investissement pour l'école.

Madame Liberpré explique que les élèves sont entraînés régulièrement en fonction de leur âge.

- L'exercice de sécurité du premier trimestre a eu lieu le lundi 30 septembre et révèle que les conditions de sécurités sont bonnes (2 minutes contre 2 minutes 01 seconde à la même période l'année dernière).

- Madame Liberpré demande à M. le Maire s'il est toujours prévu de modifier les escaliers au niveau des portes de secours afin de faciliter l'accès aux handicapés.

Monsieur le Maire répond qu'il va faire le nécessaire dès que possible.

7/ OCCE et Caisse des Ecoles

- **Questionnement des familles** : répartition de l'argent de la caisse des écoles ainsi que de la coopérative scolaire.

OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole : les dons proviennent des parents des élèves scolarisés ainsi que des ventes possibles de certains produits (photos, objets réalisés pour le marché de Noël, etc.). Cet argent sert à accompagner les projets initiés par les élèves et les enseignants. L'appel au don a lieu en février.

Jusqu'à maintenant, il n'existait qu'une caisse centralisée. Cette année, chaque classe aura à gérer un budget.

Madame Bellérée-Protopopoff demande comment est réparti l'argent. Madame Liberpré explique qu'il n'y a pas de répartition. Chaque enseignante achète le matériel dont elle a besoin pour ses projets et la coopérative rembourse.

Caisse des Ecoles : Présidé par le Maire. Elle prend en charge l'achat de divers matériels comme les manuels scolaires, le matériel éducatif (TNI, ordinateurs, tablettes, etc.) et sportif, le mobilier, le spectacle et les cadeaux de Noël. Elle soutient aussi les familles en difficulté. La mairie budgétise un montant annuel. Elle est aussi alimentée par les dons qui proviennent des habitants de la commune. L'appel a lieu en mars.

- Présentation du bilan de l'année dernière. Présentation du cahier de cette année :
Actuellement, le solde est de 4488, 40 €.

Kermesse 2019 : La kermesse a rapporté 2042,07 € (recettes : 2604,16, dépenses : 562,09)

Kermesse 2018 : La kermesse a rapporté 2 301,32 € (recettes : 3069 €, dépenses : 917,68 €).

L'école a déjà effectué beaucoup d'achats : des livres, du matériel (massicot, plastifieuse, fournitures projet sciences, etc.).

8/ Projets d'école, de classes et divers

Cette année, l'équipe a en charge de proposer un nouveau projet d'école.

L'accent sera mis sur : la Maîtrise de la langue et du langage.

L'Enseignement des mathématiques en particulier l'exploitation des données.

Différents projets se dessinent pour cette année scolaire :

- Le thème sur l'écocitoyenneté.

- Le thème du temps et de l'histoire : visite du château de Versailles qui aura lieu le jeudi 21 novembre. Cet événement est accompagné d'une bonne nouvelle : 2 bus gratuits seront affrétés pour notre école. Par contre, les places sont limitées. Les parents pourront venir par leurs propres moyens. Les 4 ateliers (75 euros chacun) seront pris en charge par la coopérative scolaire.

- Projet bibliothèque : les élèves des maternelles iront à la bibliothèque municipale.

- Marché de Noël : Le conseil des maîtres n'a pas encore pris de décision quant au renouvellement de cette expérience. En effet, le bilan effectué en fin d'année dernière n'a pas rendu compte de la satisfaction des parents à participer à ce projet. L'équipe se pose donc des questions sur son intérêt et sa pérennité. Après discussion, il est établi que le marché de Noël aura bien lieu cette année.

Le repas de Noël, ainsi que le spectacle proposé aux enfants, auront lieu quant à eux le jeudi 19 décembre.

Le Noël organisé par la Caisse des Ecoles se déroulera le samedi 14 décembre.

- Projet chorale de nouveau pour cette année car le bilan a été très positif. Les enseignantes précisent qu'il tarde à se mettre en place mais elles espèrent l'instaurer rapidement.

- Colore ton jeudi de l'année dernière a été une réussite. C'est pour cela que cette année, l'équipe a décidé de refaire des journées à thèmes ; la journée des doudous, la semaine du goût, d'autres viendront au cours de l'année.

(objectif : EMC : travailler autour de l'unité d'un groupe)

- Festival du livre : Tout comme tous les autres projets ayant lieu en dehors du temps scolaire, l'équipe enseignante s'interroge sur l'idée que s'en font les familles. Aucun retour positif ou négatif n'a jamais eu lieu. Après discussion, la décision est prise que cet événement aura bien lieu cette année.

9/ Photographe, piscine

- La photographie individuelle aura lieu le vendredi 22 novembre. Un mot sera distribué pour le rappeler. Les parents qui aimeraient faire une photo de fratrie peuvent amener leurs autres enfants, le matin, dès 8h50.

- Piscine : du CP au CM2 : 1ère séance le lundi 9 décembre, matin, à la piscine d'Aubergenville. 10 séances. Monsieur le Maire informe que la convention a été signée. Le conseil d'école précise que cette activité (séances + bus) est financée par la Mairie et la remercie pour cet investissement. En effet, Madame Liberpré précise que les CM2 passent le « savoir nager » qui est demandé au collège et qui sert à toutes les activités nautiques y compris extérieures à la scolarité. Un mot sera distribué aux familles concernées afin de rappeler les affaires à préparer chaque lundi.

10/ Information sur les travaux du préau

Le préau a été fermé. Les classes l'utilisent comme salle de motricité et EPS quand la météo ne permettra plus d'organiser cet apprentissage à l'extérieur.

Il reste à faire quelques petits aménagements.

11/ Bilan de la kermesse de 2019

L'équipe aimerait connaître les retours des parents et des enfants quant à l'organisation de cet évènement ainsi que du choix proposé de distribution des lots.

Les parents délégués expliquent que les enfants et les parents étaient contents de cette nouvelle façon de procéder.

Le conseil d'école remercie les personnes qui ont aidé à faire en sorte que cette fête d'école se déroule bien et soit conviviale (installation, organisation, participation à la tenue des stands, dons très généreux pour les lots).

Madame Liberpré fait part du projet d'organiser cet évènement sur le temps scolaire si toutefois il y aurait des changements concernant l'organisation de cet évènement (plan vigipirate, nouvelle directive communale, etc.).

- Prévion : Prochain Conseil certainement le jeudi 5 mars 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

A Jumeauville, le 5 novembre 2019

La présidente
Madame LIBERPRE

La secrétaire
Madame Martineau

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Madame et Monsieur les représentants de la commune de Jumeauville
- Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante